

TITRES DEPARTEMENTAUX PAR EQUIPES 2023-24

Article 1 : Conditions de participation

Article 1-1 : Les Titres se déroulent à l'issue de la 2^{ème} phase de championnat.

Article 1-2 : Participent aux Titres les équipes classées 1^{ère} de leur poule à l'issue de la 2^{ème} phase de championnat.

Article 2 : Qualification des joueurs

Article 2-1 : Ne peuvent disputer les titres que des joueurs ou joueuses qualifiés pour cette équipe.

Article 2-2 : Les ¼ finales sont considérés journée n° 20, les ½ finales journée n° 21 et les finales journées n° 22.

Article 2-3 : Ne peuvent disputer les titres que des joueurs ayant participé au moins à deux rencontres dans la phase 2 dans cette équipe ou dans une équipe de n° supérieur et qualifiés pour cette équipe. (où 1 rencontre pour la dernière équipe d'un club).

Article 3 : Déroulement

Article 3-1 : Le tirage au sort est effectué lors de la dernière Commission Litige.

Article 3-2 : Le pointage : Selon le nombre de poules dans les différentes divisions, des modifications peuvent être apportées.

Samedi après-midi	Dimanche matin	Dimanche après-midi
¼ Finale	½ Finale	Finales
D3 – D4 – D5	D2 – D3 – D4 – D5	D0 - D2 – D3 – D4 – D5
Poule de 3 : 1 ^{ère} rencontre	Poule de 3 : 2 ^{ème} rencontre	Poule de 3 : 3 ^{ème} rencontre

Article 3-3 :

Si 3 poules dans une division: Une poule de 3 sera composée.

- 1^{ère} rencontre : Le samedi 14h00 : Rencontre 1 : Les 2 équipes classées 1^{ère} et 3^{ème} au départage.

- 2^{ème} rencontre : Le dimanche matin : 3^{ème} qualifié – Perdant de la rencontre 1.

- 3^{ème} rencontre : Le dimanche après-midi : 3^{ème} qualifié – Vainqueur de la rencontre 1.

Article 3-4 : Les rencontres sont terminées lorsqu'une des deux équipes à un total de points-parties supérieur à la moitié des parties possibles. Si égalité, départage aux manches puis aux points.

Article 4 : Récompenses.

Article 4-1 : Remise des récompenses le dimanche après-midi dès la fin des rencontres.

Article 4-2 : Les joueurs seront en tenue sportive pour cette remise.

Article 4-3 : Equipe Championne : Une banderole ou autre récompense et une médaille pour chaque joueur de l'équipe.

Equipe finaliste : Une médaille pour chaque joueur de l'équipe.

Article 5 : Sanctions

Article 5-1 : Un forfait lors de cette journée entraîne la sanction suivante :

Non accession en division supérieure.

Article 5-2 : Brûlages, équipes incomplètes ou autre : Application du règlement du Championnat par équipes.